

## ADMISSIBILITÉ

Tous les élèves inscrits en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires peuvent poser leur candidature au programme d'enrichissement musical.

Tous les élèves inscrits en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires doivent avoir réussi au moins 1 année en option musique (harmonie ou guitare), selon le cas.

Les candidats retenus à la suite de l'étude de leur dossier seront avisés pendant l'été.

TU VEUX FAIRE DE LA MUSIQUE ? ... TU VEUX LE FAIRE AVEC DES AMIS ? ...  
L'école du Mistral a pensé à toi.

Pour information : Madame Noëlline Banville / Monsieur Berthier Francoeur  
Pour inscription : Madame Julie Dubé  
418 775-7206, poste 2520

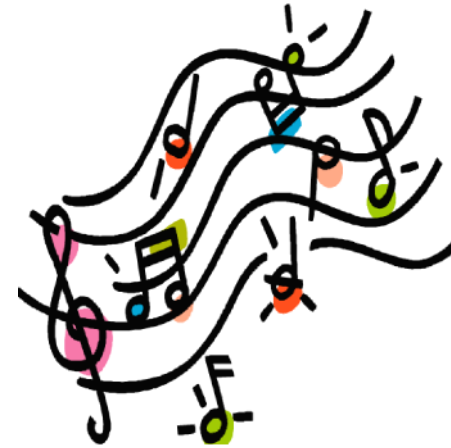
## OUVERTURE DE LA DISCIPLINE

Seul un nombre suffisant d'inscriptions permet l'organisation et le maintien d'un Programme d'enrichissement musical.



254, avenue Ross  
Mont-Joli (Québec G5H 3M4)

## LE PROGRAMME D'ENRICHISSEMENT HARMONIE / GUITARE



**Différent !**  
**Stimulant !**

Depuis 18 ans, l'école du Mistral offre un programme d'enrichissement musical qui se divise en 2 volets, soit la guitare ou l'harmonie.

Le programme de musique permet à l'école de t'offrir un milieu stimulant, dynamisant qui t'amène à développer au maximum tous tes talents.

**Un enrichissement musical...pour toi !**

## OBJECTIFS VISÉS

- Permettre aux élèves d'enrichir leur formation par un apprentissage musical des plus variés et adéquats pendant leur secondaire.
- Favoriser le développement de compétences diverses (relations humaines, collaboration, travail d'équipe, etc.) lors des spectacles, voyages, ateliers, etc.
- Augmenter la motivation scolaire et le sentiment d'appartenance à leur école auprès d'élèves en difficulté.
- Fournir à l'élève l'occasion de s'exprimer et de communiquer par la musique.



## TYPES DE COURS

- Cours théoriques
- Apprentissage de l'instrument
- Sectionnelles
- Pratique individuelle
- Cours avec spécialistes
- Grands ou petits ensembles



## ACTIVITÉS PRIVILÉGIÉES

- Concerts ou manifestations à l'intérieur de l'école.
- Concerts ou manifestations à l'extérieur de l'école.
- Journées intensives, camp musical, compétitions dans diverses villes du Québec et en Amérique du Nord, etc.

## CADRE OPÉRATIONNEL

- Chaque semaine, l'école offre, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, plus de 3 heures de musique intégrées à l'horaire de l'élève.
- Quelques répétitions supplémentaires sont ajoutées à l'horaire le midi et/ou après l'école de façon occasionnelle.

## INSTRUMENTS OFFERTS

- **CUIVRES :** Trompette, cor, trombone, tuba, euphonium
  - **BOIS :** Hautbois, flûte traversière, basson, clarinette, saxophone
  - **PERCUSSIONS :** Caisse claire, grosse caisse, claviers, timbales
  - **GUITARES :** Guitare classique, électrique, guitare basse
- Tout en respectant les programmes d'étude réguliers, l'école du Mistral peut aménager sa maquette de cours en fonction des orientations qui intéressent les élèves.

## LE COÛT

Les frais d'inscription sont de 265\$ pour l'année 2017-2018 si l'élève possède son instrument et 340 \$ s'il ne possède pas son instrument.

Un rabais de 15 \$ sera appliqué à chaque enfant d'une même famille inscrit en enrichissement musical.